

Vollèges, maison de la Cure

Expertise du 28 août 2015

Alessandra Antonini

Rapport du 28 août 2015



Médiathèque Valais (no 006ph-00643)

Table des matières

- 1 Contexte
- 2 Analyse
- 3 Conclusions

1 Contexte

Notre bureau a été mandaté par la Paroisse de Vollèges, par M Clément Moulin, pour effectuer une analyse préliminaire du bâtiment de la cure. Il s'agissait d'évaluer l'intérêt des différentes parties du bâtiment avant de finaliser le projet de leur assainissement ou d'un éventuel remplacement.

Lors de notre intervention, le bâtiment était encore utilisé, les locaux partiellement encombrés. Aucun sondage dans les parois n'a été effectué pour mettre au jour les maçonneries sous les crépis. Cette analyse préliminaire a néanmoins permis d'acquérir une première idée sur les volumes du bâtiment. Les hypothèses seront à vérifier lors des travaux sur les façades et à l'intérieur.

La vision locale a été effectuée le 25 août 2015 par Alessandra Antonini responsable du bureau TERA sàrl, Sion.

2 Analyse

Les volumes

Le complexe est composé de quatre corps de bâtiment clairement distincts l'un de l'autre, disposés perpendiculairement à l'axe de l'église, sur un terrain en légère pente. Les différents corps de bâtiments se distinguent l'un de l'autre, par leur volumétrie, la hauteur des étages et la finition intérieure (**Fig. 1**).

Le bâtiment de la cure (1^{er} corps de bâtiment au sud) est sans doute l'élément le plus important, de par sa taille et des finitions à l'intérieur. Il est séparé du 2^e corps de bâtiment par un étroit espace (actuelle cage d'escalier) qui, à l'origine, contenait sans doute les latrines des deux corps de bâtiment 1 et 2 (**Fig. 2**). Les deux corps sont des maisons d'habitation comprenant une partie maçonnée (cuisine avecâtre) et une partie boisée (chambre avec pierre ollaire). Plus modeste que le premier, le 2^e corps de bâtiment contient cependant encore un aménagement boisé unitaire (au 1^{er} et au 2^e étage) digne d'être conservé.

Suit un 3^e corps de bâtiment utilisé aujourd'hui comme bûcher et grange. L'espace intérieur du bâtiment est vide sur toute sa hauteur et uniquement subdivisé par un mur de refend (deux propriété distinctes). L'utilisation primitive de ces deux espaces n'est pas claire : unâtre est attesté dans la partie ouest (partie non visité) ; la partie orientale semble occuper l'espace entre deux façades préexistantes.

Le dernier corps de bâtiment, une maison villageoise dotée d'étages de faible hauteur, a déjà été fortement remaniée à l'intérieur mais a conservé son aspect traditionnel en façade.

Aucun indice ne permet, dans l'état actuel, d'émettre une hypothèse sur la succession chronologique des quatre corps de bâtiment.

Constat :

La silhouette et la surface au sol de cette enfilade de bâtiments sont déterminées par quatre corps de bâtiment individuels, dont la volumétrie et les matériaux reflètent la fonction de chaque bâtiment et la pente du terrain. Le maintien d'un seul bâtiment au sud et le remplacement des trois autres par un seul bâtiment, avec des étages à la même altitude et des fenêtres uniformes supprimerait une partie essentielle de la valeur historique et architecturale du complexe actuel. Le bâtiment au sud perdrait le contexte qui le met en valeur.

Le 1^{er} corps de bâtiment au sud

Le bâtiment de la cure était à l'origine composé d'un socle en maçonnerie comprenant deux niveaux : la cave « humide » et la « salle » (cave sèche) au rez-de-chaussée. Au-dessus du socle, les étages pourraient être composés d'une partie entièrement en maçonnerie (partie nord contenant le foyer) et d'une partie sud en madrier, doublé de maçonnerie en façade et d'une boiserie à l'intérieur (à vérifier).

- L'aspect extérieur des façades est déterminé aujourd'hui par un crépi rugueux et des fenêtres aux tablettes en ciment attestant une rénovation récente (XX^e siècle). Seule la porte des caves pourrait correspondre à une entrée primitive. Son encadrement en pierre de tuf porte encore des traces d'un badigeon blanc avec des joints peints en rouge. Le reste d'ancien crépi à surface lissée et décorée d'une chaîne d'angle peinte (angle nord-est, 2^e étage) permet de restituer l'aspect du bâtiment avant la dernière transformation.

Les glacis en façade est et ouest ont été adossés à des maçonneries préexistantes.

Le glacis occidental se termine du côté nord par un arrachement de sa partie supérieure, tandis que sa partie inférieure semble se prolonger et doubler aussi la façade du 2^e corps de bâtiment. La partie haute du glacis a probablement été démontée lors du percement des fenêtres du rez-de-chaussée et sa base recouverte de dalles. Notons qu'à cet endroit, à la jonction entre le 1^{er} et le 2^e corps de bâtiment, une tour de latrine était aménagée, ce qui explique le balcon d'accès au 2^e étage de la cure (**Fig. couverture**).

- Le socle du bâtiment 1 a été transformé lors de l'aménagement de la salle paroissiale (XX^e s.) : le sol du rez-de-chaussée a été abaissé (le sol de l'ancienne cave sèche devait se situer à la même hauteur que celui des toilettes), la porte actuelle avec encadrement en granit a été insérée et des fenêtres ont été percées en façade sud.

- Au-dessus du socle, chaque étage est subdivisé par un seul mur de refend et composé d'une grande pièce aux parois maçonnées (cuisine ?, l'âtre devait être adossé à la paroi de refend) et d'une grande salle boisée au sud. Toutes les autres cloisons ont été rajoutées par la suite.

Sont en particulier à mentionner : les boiseries de différentes époques, le fourneau en pierre ollaire daté de 1864 au 1^{er} étage (il remplace un fourneau plus grand) (**Fig. 3**) ainsi que les sols en mortier au 1^e étage (cage d'escalier) et au 2^e étage (dans toute la partie nord).

Constat :

La répartition des pièces est parfaitement lisible au niveau des étages. Le démontage de certaines cloisons permettrait de mieux les mettre en valeur.

La circulation primitive du bâtiment (emplacement des portes d'entrée et des escaliers) n'est cependant pas claire. L'escalier actuel (du XIX^e s. ?) semble en effet avoir été aménagé dans l'espace étroit occupé jadis par les anciennes latrines et leur passerelles d'accès. La construction de la cage d'escalier actuelle a permis de réunir les corps de bâtiment 1 et 2. De nouvelles latrines ont dû être construites en façade ouest (**Fig. couverture**).

Lors d'un décrépiage des façades et des parois, d'anciennes portes et escaliers vont sans doute apparaître sous les revêtements actuels.

Le 2^e corps de bâtiment

Les éléments les plus remarquables de ce bâtiment sont sans doute la façade orientale en madrier doublé de tavillons à écailles arrondies ainsi que les deux chambres boisées du 1^{er} et 2^e étage.

- Les deux boiseries sont identiques. La chambre du 1^{er} étage est dotée d'un fourneau en pierre ollaire dont la date (1879) pourrait correspondre à cet aménagement unitaire (**Fig. 4**). Ce fourneau était chargé depuis la cuisine à l'ouest : le large manteau de cheminée est conservé à l'étage. La chambre du 2^e étage disposait également d'un fourneau. Relié anciennement par un tuyau au manteau de cheminée de l'étage inférieur, il a probablement été ajouté par la suite (installation aujourd'hui démonté).

- Des traces de crépi et la finition soignée du madrier constatée au niveau du 2^e étage et aux combles indiquent que les deux chambres boisées actuelles, installées probablement au XIX^e siècle en même temps que la cage d'escalier, remplacent un état plus ancien du bâtiment caractérisé par une hauteur d'étage légèrement différente (à vérifier par une étude plus détaillée).

3 Conclusions

- De manière générale le projet de réaffectation du complexe devrait envisager de traiter chaque corps de bâtiment comme entité. L'idée de maisons contiguës est à privilégier par rapport à celle d'appartements sur un seul niveau. Des sondages permettraient sans doute de repérer les anciennes entrées et de préciser les voies de circulation.

- Dans le 1^{er} corps de bâtiment (cure) et dans la partie orientale du 2^e corps de bâtiment, des éléments dignes d'intérêt sont conservés. Le cahier de charge du futur projet devrait prévoir le maintien de ces parties.

- La partie occidentale du 2^e corps de bâtiment (notamment sa façade ouest) a déjà été modifiée et percée par des grandes ouvertures : une intervention plus conséquente me paraît ici possible.

- Dans le 3^e corps de bâtiment (grange / bûcher) une intervention plus libre pourrait être envisagée.

- L'intérêt du 4^e corps de bâtiment (maison villageoise) jouxtant l'étroite rue réside dans sa volumétrie. Avec la grange de l'autre côté de la voirie, il détermine l'entrée au vieux village. Sa présence participe ainsi de manière essentielle au caractère du front occidental du vieux village (**Fig. 1**).



Fig_1.JPG



Fig_2.JPG



Fig_3.JPG



Fig_4.JPG